



Avis de convocation Assemblée générale annuelle

Conformément aux articles 8.1 et 8.2 des statuts de la corporation, vous êtes convoqué(e)s à l'Assemblée générale annuelle, qui aura lieu jeudi, 9 décembre 2010 à 18h00 au sous-sol de l'ARSO, 98 boulevard St-Joseph, Gatineau (secteur Hull).

Lors de cette assemblée, vous serez appelés à élire des officiers aux postes de: Président, 1^{er} vice-président, vice-président administratif, secrétaire et directeur des équipes masculines. Pour soumettre votre candidature à l'un de ces postes, veuillez communiquer avec Richard Telekawa **avant le 2 décembre 2010** au (819) 669-6066, par courrier électronique à telekawa@videotron.ca ou par la poste au:

**Club de soccer F.C. Outaouais
98, boul. St-Joseph
Gatineau (Québec)
J9Y 3W5**

Vous pouvez obtenir une copie par courrier électronique ou une description par téléphone de chacun des postes à être comblés en communiquant avec Richard Telekawa au (819) 669-6066 ou à rtelekawa@videotron.ca.

N.B. Le club est également à la recherche de bénévoles (postes non-élus) pour assumer d'autres responsabilités tel directeur de communications et autres.

Selon la Constitution: Lors de cette assemblée, chaque membre ordinaire, officier et spécial, en règle à l'assemblée générale annuelle ou aux assemblées spéciales aura droit de vote. Aucun membre ne peut être représenté par un délégué à une assemblée générale annuelle ou spéciale et le vote par procuration n'est pas permis.

*[...] **membre ordinaire**: sont membres ordinaires de la corporation, les joueurs majeurs, les parents des joueurs mineures, les entraîneurs et les gérants.*

Ordre du jour *Assemblée générale annuelle*

1. Vérification du droit de vote
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 décembre 2009
4. Rapport du Président
5. Rapport du Trésorier
6. Adoption d'amendements aux statuts
7. Élection des administrateurs
8. Levée de l'assemblée